

**GROUPE CONSULTATIF TECHNIQUE SUR LES DOCUMENTS
DE VOYAGE LISIBLES À LA MACHINE**

QUINZIÈME RÉUNION

Montréal, 17 – 21 mai 2004

Point 4 : Éducation et promotion des MRTD

4.3 : Rapport sur le forum international OACI-OSCE sur les MRTD

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

[Note présentée par le Président du Groupe de travail
sur l'éducation et la promotion (EPWG)]

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 Le Groupe de travail sur l'éducation et la promotion (EPWG) du TAG/MRTD établit les moyens de présenter des informations aux gouvernements qui n'émettent actuellement pas de documents de voyage lisibles à la machine (MRTD) ou qui émettent des passeports non conformes au Doc 9303 de l'Organisation. Il fait office d'organe central pour l'identification des obstacles à l'adoption du Doc 9303 par les gouvernements, propose des solutions au TAG/MRTD et élabore des documents et d'autres éléments d'orientation à l'intention des gouvernements et du public.

1.2 L'accélération récente du rythme des changements dans les domaines des documents de voyage, de la biométrie, de l'infrastructure à clefs publiques (ICP), etc., a entraîné une hausse considérable du nombre de demandes formelles et informelles d'assistance de la part d'États, de la communauté des fournisseurs, de groupes divers et de particuliers. Le volume de ces demandes est tel qu'il est de plus en plus difficile pour la Section de facilitation d'y répondre en temps utile. Les membres du Groupe de travail des technologies nouvelles (NTWG) ont eux aussi eu à faire face à des demandes d'assistance similaires.

2. ATELIERS D'EXPERTS

2.1 L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), avec un soutien extrabudgétaire du Gouvernement des États-Unis, ont organisé l'atelier international d'experts sur la sûreté des documents de voyage, qui s'est tenu les 1^{er} et 2 mars 2004 à Vienne. Cet atelier a été suivi par 145 experts des États participants de l'OSCE et de l'OACI, provenant notamment des services de délivrance de documents de voyage et d'immigration de 47 capitales de l'OSCE, quatre des États partenaires de l'OSCE pour la coopération, six organisations partenaires (UE, OIM, ONUDC, Interpol, OCDE et HCR), ainsi que des représentants de quatre opérations OSCE sur le terrain.

(3 pages)

G:\TAG-MRTD.15\TAG-MRTD.15.wp.007.fr\TAG-MRTD.15.p.007.fr.doc

2.2 L'atelier, organisé par l'équipe d'action contre le terrorisme (ATU) du Secrétariat de l'OSCE en collaboration avec l'EPWG de l'OACI, a porté sur une vaste gamme de sujets concernant la sûreté des documents de voyage. Le premier jour a été consacré aux MRTD, aux normes d'émission, à la genèse du Doc 9303 de l'OACI, à la numérisation des photos, aux techniques d'impression et aux caractéristiques de sûreté. Des exposés ont également été présentés sur la loi relative à la sûreté accrue des frontières (*Enhanced Border Security Act*) et sur le programme US Visit des États-Unis. Le deuxième jour comprenait des exposés sur la biométrie, l'application de la biométrie aux documents de voyage et la sécurisation des applications biométriques (ICP). La journée s'est terminée par un débat sur la stratégie nationale et par des exposés très utiles de la Bulgarie sur son expérience de l'introduction d'un MRTD, et de la Macédoine sur ses plans futurs d'introduction d'un MRTD.

2.3 Les conférenciers invités comprenaient des experts des groupes de travail de l'OACI sur les questions relatives aux documents de voyage, des experts de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et de la Commission européenne (CE), ainsi que des experts nationaux de la Bulgarie, de la France, de l'ex-République yougoslave de Macédoine et des États-Unis.

2.4 Dans l'ensemble, les participants ont trouvé l'atelier très utile et instructif, estimant qu'il inspirait de nouvelles initiatives et qu'il encourageait les États à s'efforcer de respecter les normes internationales. L'atelier a été jugé bon ou excellent par plus de 80 % de ceux qui ont rempli le formulaire d'appréciation. Pour les responsables nationaux des documents de voyage, l'OSCE, l'OACI et d'autres organisations internationales, il a été une occasion unique d'échanger des renseignements, de partager les expériences et de préparer la coopération future. Un rapport complet de l'atelier (y compris l'appréciation) est disponible sur le site Web de l'OSCE, à l'adresse suivante :

www.osce.org/documents/sg/2004/03/2434_en.pdf

2.5 Selon l'EPWG, plusieurs facteurs ont contribué au succès de l'atelier, notamment :

- a) une organisation très capable, à savoir l'OSCE, qui a assuré le soutien logistique (invitations, administration, etc.) et fourni une installation bien équipée;
- b) un emplacement bien choisi, accessible à l'auditoire cible;
- c) une source de financement pour les déplacements (dans ce cas-ci, fournie par les États-Unis), pour les pays nécessitant une aide financière pour participer à l'atelier;
- d) des services d'interprétation, qui sont nécessaires ou non selon le lieu de la conférence;
- e) la récente décision ministérielle de Maastricht, qui a été l'élément moteur encourageant la participation des États membres de l'OSCE. Des éléments moteurs similaires peuvent exister ailleurs dans le monde ou dans d'autres groupements politiques ou économiques de pays.

3. SUITE À DONNER PAR LE TAG-MRTD

3.1 L'EPWG invite le TAG-MRTD :

- a) à prendre acte du succès de l'atelier OSCE-OACI sur la sûreté des documents de voyage qui s'est tenu à Vienne au début de mars 2004;

- b) à souligner aux membres de l'OACI que des séminaires de ce type sont un outil de promotion efficace pour l'adoption de MRTD et de passeports à photographie numérisée, ainsi que pour une meilleure compréhension de la biométrie;
- c) à encourager les États membres de l'OACI qui le peuvent à contribuer au financement et au soutien logistique des événements similaires futurs;
- d) à faire bon accueil aux demandes futures pour la tenue d'événements similaires.

— FIN —